

## COMMUNIQUE AU SUJET DE L'AFFAIRE EL AMRI

La police nantaise vient de faire l'objet d'un déferlement et d'un acharnement médiatique exceptionnel à la suite de la disparition tragique de monsieur EL AMRI.

L'enquête effectuée sur ces faits par l'antenne de police judiciaire de Nantes et par l'Inspection Générale de la Police Nationale s'est déroulée dans un climat particulièrement tendu et difficile. Comme vous le savez trois de nos collègues de la Compagnie Départementale d'Intervention ont été mis en cause dans cette affaire. Ils ont été placés en garde à vue puis présentés au Parquet de Nantes ce jour 14 décembre 2006. Le juge d'instruction chargé de l'enquête les a remis en liberté après les avoir mis en examen pour faux témoignage et délaissement de personne incapable de se protéger. Il les a placés sous contrôle judiciaire en leur imposant de ne pas quitter le territoire national, de ne pas exercer leur activité professionnelle, de ne pas se rendre à l'hôtel de police place Waldeck Rousseau, de ne pas entrer en contact entre eux ainsi qu'avec les personnels de la CDI.

Il s'agit là de dispositions dont je prends acte et qu'il ne m'appartient pas de commenter.

A la suite de ces décisions le ministre de l'Intérieur vient de suspendre administrativement nos trois collègues.

Face à cette situation je pense d'abord à eux et à leurs familles auxquelles j'adresse mon plus total soutien. Des contacts réguliers ont été entretenus avec ces familles par l'intermédiaire du Directeur Adjoint et du Chef du SOP&R et seront bien évidemment poursuivis. Tout sera mis en œuvre pour les aider tant au plan moral que matériel.

Je remercie l'ensemble des personnels du commissariat pour leur sérénité et leur maîtrise dans ces moments particulièrement difficiles.

Je tiens à souligner que toutes les autorités, tant locales (Préfet et Député Maire) que nationales (Directeur Général de la Police Nationale et Directeur Centrale de la Sécurité Publique) m'ont assuré de leur soutien et m'ont redit leur confiance dans la police nantaise, me chargeant de vous en adresser le témoignage.

Il est certain qu'il nous faudra, le moment venu, tirer les enseignements professionnels qui se dégagent de ces faits dramatiques.

Je vous renouvelle ma plus totale confiance ainsi que mes félicitations pour les conditions dans lesquelles vous exercez vos difficiles fonctions. De plus en plus notre métier est sujet à attaque permanente pour autant jamais notre pays n'a eu autant besoin de nous ! Comme je vous l'ai déjà dit à maintes reprises, je suis fier d'être à votre tête car, nonobstant ce qu'en disent certains, vous faites honneur à la police nationale.

**Le Contrôleur Général  
Directeur Départemental de la Sécurité Publique  
de la Loire-Atlantique  
Commissaire Central de Nantes**

**Yves MONARD**